



## Phoenix Plus 6.50%

**Un objectif de coupon de 6.50% chaque année en fonction de la performance de l'Euro Stoxx 50**

**Une protection du capital à l'échéance, si le Dow Jones Euro Stoxx 50 n'a pas baissé de plus de 35%**

*Document communiqué à l'AMF conformément à l'article 212-28 de son règlement général*

**Phoenix Plus 6.50%** est un Euro Medium Term Note (titre de créance), d'une durée maximale de 3 ans, dont la valeur de remboursement et le rendement dépendent de la performance de l'Indice DJ Euro Stoxx 50\*\* (l'indice de référence de la zone euro composé des 50 premières sociétés de la zone euro, sélectionnées sur la base de la capitalisation boursière, du volume des transactions et du secteur d'activité).

## Objectif

**Bénéficiaire potentiellement d'un coupon annuel de 6.50% sur une période maximale de trois ans (soit un taux de rendement actuariel de 6.08%)**

## Détails du mécanisme

### Mécanisme de paiement des coupons :

De l'année 1 à l'année 3, à chaque date de constatation annuelle on observe la performance de l'indice Dow Jones Euro Stoxx 50 par rapport à son niveau initial :

- Si l'indice a baissé de plus de 35% par rapport au niveau initial: un coupon de 6.50% est alors mis en mémoire jusqu'à la prochaine date de constatation
- Si l'indice n'a pas baissé de plus de 35% par rapport au niveau initial : l'investisseur reçoit un coupon de 6.50%\*, plus, le cas échéant, les coupons précédents mis en mémoire et non encore payés

### Remboursement anticipé à partir de la première année :

De l'année 1 à l'année 2, à chaque date de constatation,

- Si l'indice Dow Jones Euro Stoxx 50 est au-dessus de son niveau initial, l'investisseur reçoit :

100% de son investissement initial\*  
+  
Un coupon de 6.50% au titre de l'année écoulée  
+  
le coupon de 6.50% éventuellement mis en mémoire au titre de l'année précédente

### Mécanisme de protection conditionnelle du capital à l'échéance en cas de baisse de l'indice jusqu'à 35% par rapport à son niveau initial :

A l'échéance en fonction de la performance du Dow Jones Euro Stoxx 50 :

- Si l'indice n'a pas baissé de plus de 35%, l'investisseur reçoit :

100% de son investissement initial\*  
+  
Un coupon de 6.50% au titre de l'année écoulée  
+  
le(s) coupon(s) de 6.50% (chacun) éventuellement mis en mémoire  
au titre de la (des) année(s) précédente(s)

- Si l'indice a baissé de plus de 35% de son niveau initial : L'investisseur reçoit :

Son capital investi diminué de la performance négative de l'indice

**L'investisseur peut subir, dans ce cas, une perte en capital à l'échéance et ne pas recevoir de coupon**

\* Hors fiscalité et/ou frais liés au contrat d'assurance vie

\*\* Pour plus d'informations veuillez vous référer au site [www.stoxx.com](http://www.stoxx.com)

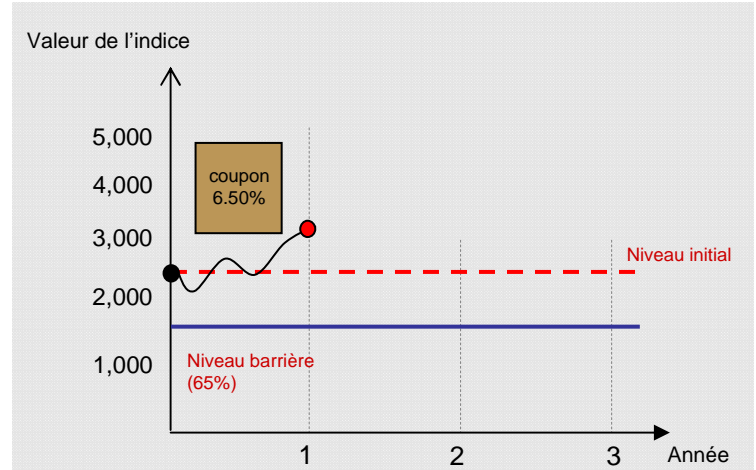
## Scénarii

### Scénario favorable

– Le Dow Jones Euro Stoxx 50 ne baisse pas de plus de 35% par rapport à son niveau initial aux dates anniversaires, l'investisseur reçoit donc un coupon de 6.50% en année 1.

– Le Dow Jones Euro Stoxx 50 est au dessus de son niveau initial en année 1, le remboursement anticipé s'active. L'investisseur reçoit donc en année 1 : 100% de son capital investi\* + le coupon de 6.50% versé au titre de la l'année 1, soit 106.50%.

– **Le Taux de Rendement Annuel sera donc de « 6.50 % »**



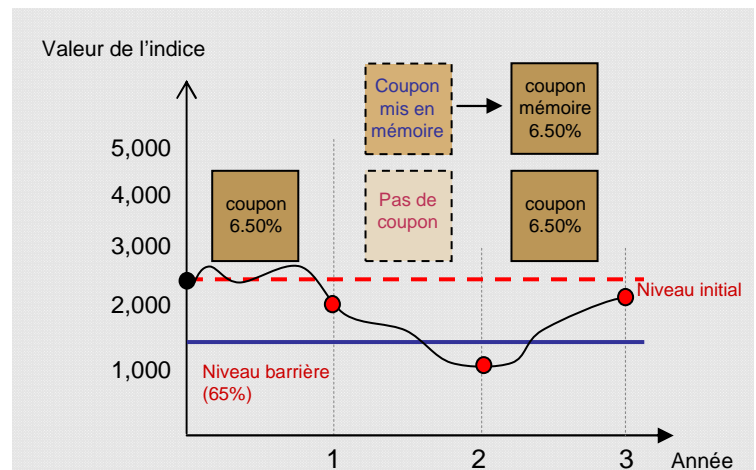
### Scénario médian

– Le Dow Jones Euro Stoxx 50 ne baisse pas de plus de 35% par rapport à son niveau initial à la date de constatation 1, l'investisseur reçoit donc un coupon de 6.50% à cette date.

– Le Dow Jones Euro Stoxx 50 baisse de plus de 35% par rapport à son niveau initial en année 2, l'investisseur ne reçoit donc pas de coupon pour cette date, mais le coupon est mis en mémoire.

– A l'échéance, le Dow Jones Euro Stoxx 50 n'a pas baissé de plus de 35% par rapport à son niveau initial, l'investisseur reçoit donc 100% de son capital investi + 6.50% du coupon mis en mémoire de l'année 2 + 6.50% du coupon de la troisième année.

– **Le Taux de Rendement Annuel sera donc de « 6.08% »**



### Scénario défavorable

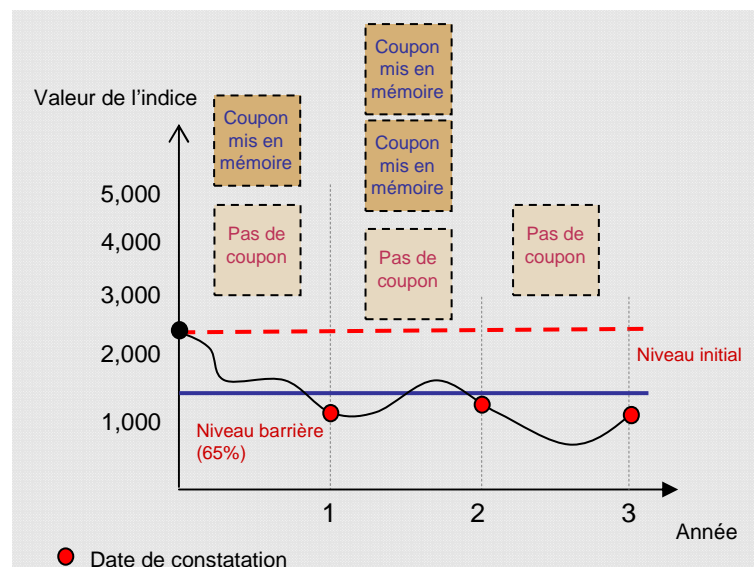
– Le Dow Jones Euro Stoxx 50 baisse de plus de 35% par rapport à son niveau initial à la date anniversaire 1, l'investisseur ne reçoit donc pas un coupon de 6.50% à cette date, mais son coupon est mis en mémoire.

– Le Dow Jones Euro Stoxx 50 baisse de plus de 35% par rapport à son niveau initial en année 2. L'investisseur ne reçoit donc pas de coupon pour cette date, mais son coupon est mis en mémoire.

– A l'échéance, le Dow Jones Euro Stoxx 50 a baissé de plus de 35% par rapport à son niveau initial, l'investisseur reçoit donc son capital investi diminué de la performance négative de l'indice (soit -50% dans l'exemple ci-contre).

Il ne bénéficiera pas des coupons mis en mémoires.

– **Le Taux de Rendement Annuel sera donc négatif « (-17%) »**



\* Hors fiscalité et/ou frais liés au contrat d'assurance vie

Les chiffres cités ne sont que des exemples donnés pour information. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Les données chiffrées utilisées dans cet exemple n'ont qu'une valeur informative et indicative et ne préjugent en rien des performances futures.

## Avantages

- Fort potentiel de rendement. L'opportunité de recevoir un coupon annuel de 6.50% en année 1 et 2, même en cas de baisse de l'indice jusqu'à 35%.
- Possibilité de remboursement anticipé chaque année à partir de la première année, si l'indice est au dessus de son niveau initial, avec un taux de rendement annuel avantageux (6.50%).
- Si l'indice ne baisse pas de plus de 35% par rapport à son niveau initial, protection à 100% du capital initial à l'échéance.
- Si à une date de constatation, l'indice est en dessous de son niveau de barrière (65%), le coupon n'est pas payé, mais il est mis en mémoire pour la prochaine date de constatation.

## Inconvénients

- L'investisseur peut perdre tout ou partie de son capital si l'indice a baissé de plus de 35% à l'échéance.
- Le versement des coupons annuels n'est pas garanti.
- La protection conditionnelle du capital ne profite qu'aux investisseurs gardant le produit jusqu'à l'échéance.
- La durée de vie du produit n'est pas connue à l'avance du fait de la possibilité du remboursement anticipé.
- L'investisseur peut ne bénéficier que d'une hausse partielle de l'indice, en raison du plafonnement des coupons annuels.
- L'investisseur ne bénéficie pas des dividendes versés sur les actions composant l'indice Dow Jones Euro Stoxx 50®

|   |  |
|---|--|
| <b>Nom du produit</b>                     | Phoenix Plus 6.50%   |
| <b>Forme juridique</b>                    | EMTN de droit anglais  |
| <b>Emetteur</b>                           | Credit Suisse AG London Branch (Moody's Aa1 / S&P A+ / Fitch AA-)  |
| <b>Devise</b>                             | Euros  |
| <b>Cotation</b>                           | Admission à la cotation à Dublin   |
| <b>Code ISIN</b>                          | XS0466152393   |
| <b>Période de commercialisation</b>       | 23 novembre 2009 au 11 décembre 2009   |
| <b>Date de constatation initiale</b>      | 11 décembre 2009   |
| <b>Date de constatation finale</b>        | 11 décembre 2012   |
| <b>Sous-jacent</b>                        | Dow Jones Euro Stoxx 50  |
| <b>Durée</b>                              | 3 ans  |
| <b>Valeur nominale initiale</b>           | 1000 euros   |
| <b>Date d'émission et prix d'émission</b> | 5 janvier 2010 / 100%  |
| <b>Liquidité</b>                          | Liquidité quotidienne (spread de 1% entre le bid/ask). Toute sortie avant l'échéance pourra, selon les conditions de marché, se faire à une valeur inférieure à la valeur nominale initiale. |
| <b>Eligibilité</b>                        | Assurance vie et Compte titres   |
| <b>Commission de distribution</b>         | Max 3,5%   |
| <b>Autres frais</b>                       | Commissions de souscriptions variables suivant les contrats d'assurance vie et frais de tenue de comptes variables selon les teneurs de comptes titres                                       |

### Banque Privée 1818

Etablissement de crédit et prestataire de services d'investissement -

Société anonyme au capital social de 88 401 767,30 € ayant son siège social à Paris 8<sup>e</sup>, 50, avenue Montaigne 75008 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le n°306 063 355. Courtier d'assurances immatriculé à l'ORIAS sous le n°07 006 332.  
www.banqueprivée1818.com

#### Avertissement

Ce document a été communiqué à l'AMF conformément à l'article 212 - 28 de son règlement général. Le produit « Phoenix Plus 6.50 % » décrit dans le présent document fait l'objet d'un Registration Document approuvé par la UK Listing Authority (« UKLA ») (Royaume Uni) comme étant conforme à la Directive 2003/71/EC en date du 20 février 2009 et le certificat d'approbation a été adressé à l'AMF conformément à l'article 18 de la Directive. Le Registration Document est disponible gratuitement auprès de l'émetteur et des distributeurs du produit, ainsi qu'auprès de Credit Suisse Securities (Europe) Limited, 25 avenue Kléber 75016 Paris, ainsi que sur internet à travers le lien suivant : [https://www.credit\\_suisse.fr/pbi/p/fra/fr/pub/fin/fin\\_publications\\_financieres.jsp?pageToShow=lb4](https://www.credit_suisse.fr/pbi/p/fra/fr/pub/fin/fin_publications_financieres.jsp?pageToShow=lb4) et doit être lu conjointement avec les conditions définitives du produit disponibles sur le site internet de l'Autorité des Marchés Financiers (<http://amf-france.org>). L'attention des investisseurs est attirée en particulier sur la rubrique « risk factors » (facteurs de risque) du Prospectus de Base. L'acheteur du produit Phoenix Plus 6.50% s'expose aux fluctuations des marchés actions, mais bénéficie à l'échéance du produit de protection du capital. L'acheteur du produit doit s'assurer, en recourant au besoin à ses conseillers financiers et fiscaux, de l'adéquation du produit à sa situation patrimoniale et à son horizon d'investissement. Le produit Phoenix Plus 6.50 % a été élaboré pour un horizon d'investissement de 3 ans et l'investisseur est averti de ce que toute sortie à sa demande avant cette date se fera aux conditions de marché prévalant à ce moment là et exposera l'investisseur à un risque de perte en capital. Les informations contenues dans le présent document ne sauraient constituer une prévision de performances futures et aucune garantie ne peut être donnée quant à la performance effective du produit à un moment donné en dehors des événements visés dans le présent document, qui requièrent que l'acheteur du produit soit toujours investi à la date concernée (remboursement du capital à l'échéance finale du 29 décembre 2012).